

November 15, 2024

Hon. Susan Holt  
Premier, Province of New Brunswick  
Minister responsible for Official Languages  
Province of New Brunswick  
Chancery Place  
P.O.Box 6000  
Fredericton, NB  
E3B 5H1  
Canada

Dear Premier Holt:

The chambers of commerce of Fredericton and Greater Moncton write to you today to call your attention to our collective call since 2022 concerning the urgent need for provincial support and coordination with our municipal governments to enact individualized urban mental health strategies tailored to each of our communities.

The effects of the persistent and increasing mental health crisis manifesting in our urban centres have been identified by the obvious effects of addiction, crime, and homelessness. While municipal governments have been forced to assume a leadership role on mental health and related issues, it has become increasingly clear that a coordinated effort led by the provincial government, working with the municipal governments and professionals on the ground, is required.

Municipal governments are on the frontlines of these issues in communities, primarily through local police forces, but they lack the capacity, resources, and infrastructure to effectively help individuals with mental health needs or to suitably protect individuals, businesses and organizations from vandalism, theft and violence.

Breaking the negative and dangerous cycle, we find ourselves in requires immediate action on the part of the provincial government, for as you yourself said at the *Leaders Interview Series* on Oct 9<sup>th</sup>, 2024, "*Mental Health is Health Care*". During this interview, you appropriately noted that the leadership role was thrust upon the municipality level, and there exists an urgent need to partner with municipalities to give them the tools to tackle public safety deficiencies themselves. This includes supports for community organizations, empowering and giving the tools and supports to the people who are already on the ground.

We also require the longer-term residential treatment facilities you mentioned, and additional supports to the justice system to truly break the cycle our urban centers find themselves in today. Previously presented policies to encourage competitive development rates, resulting in a competitive livability for all New Brunswickers, are also needed to help

alleviate the housing pressures. We appreciate your commitment to eliminate the provincial portion of the sales tax on new multi-units as well as proactively embracing needed property tax reform which will help address root causes. All of this to denote that within the pressing issues of mental health and the homelessness crisis, we can help to enact positive change together.

As you stated on October 9<sup>th</sup>, *“the provincial government is responsible for health, the provincial government is responsible for mental health care in partnership with the people on the ground that are doing the work every day in communities and police forces and in social organizations.”* We support and urgently present to you this answer, as time is of the essence and the work must begin immediately to bring those prescient words to fruition.

As you know, New Brunswick’s urban centres are the province’s economic engines and the current addictions and homelessness situations in the cities are having a significant negative effect on local businesses and our overall economy.

We are respectfully requesting that your government immediately engage with representatives from our municipal governments to support strategies and action plans needed to make our communities safe and provide individuals and organizations with the help they need to address this critical issue. For our part, the chambers of Fredericton and Greater Moncton continue to be engaged, and we stand as eager partners to contribute to help government initiate positive action and to realize meaningful impact.

Sincerely,

Morgan Peters, CEO, Fredericton Chamber of Commerce

Kim Wilson, CEO, Chamber of Commerce for Greater Moncton

cc: Hon. John Dornan, New Brunswick Minister of Health

cc: Hon. Robert Gauvin, New Brunswick Minister of Public Safety and Minister responsible for la Francophonie

cc: Hon. Rob McKee, New Brunswick Minister of Justice, Attorney General and Minister responsible for Addictions and Mental Health

cc: Kate Rogers, Mayor, City of Fredericton

cc: Dawn Arnold, Mayor, City of Moncton

cc: Yvon Lapierre, Mayor, City of Dieppe

cc: Andrew LeBlanc, Mayor, Town of Riverview

Chère première ministre Holt:

Les chambres de commerce de Fredericton et pour le Grand Moncton vous écrivent aujourd'hui pour attirer votre attention sur notre appel collectif depuis 2022 concernant le besoin urgent d'un soutien provincial et d'une coordination avec nos gouvernements municipaux pour mettre en place des stratégies de santé mentale urbaine individualisées adaptées à chacune de nos communautés.

Les effets de la crise persistante et croissante de la santé mentale qui se manifeste dans nos centres urbains ont été identifiés par les effets évidents de la toxicomanie, de la criminalité et du sans-abrisme. Alors que les gouvernements municipaux ont été contraints d'assumer un rôle de leadership en matière de santé mentale et de questions connexes, il est devenu de plus en plus évident qu'un effort coordonné mené par le gouvernement provincial, en collaboration avec les gouvernements municipaux et les professionnels sur le terrain, est nécessaire.

Les gouvernements municipaux sont en première ligne de ces questions dans les communautés, principalement par l'intermédiaire des forces de police locales, mais ils n'ont pas la capacité, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour aider efficacement les personnes ayant des besoins en matière de santé mentale ou pour protéger convenablement les personnes, les entreprises et les organisations contre le vandalisme, le vol et la violence.

Pour briser le cycle négatif et dangereux dans lequel nous nous trouvons, le gouvernement provincial doit prendre des mesures immédiates car, comme vous l'avez dit vous-même lors de la série d'entretiens avec les dirigeants le 9 octobre 2024, « la santé mentale est un soin de santé ». Au cours de cet entretien, vous avez fait remarquer à juste titre que le rôle de chef de file a été confié aux municipalités, et qu'il est urgent d'établir des partenariats avec elles pour leur donner les moyens de s'attaquer elles-mêmes aux lacunes en matière de sécurité publique. Il s'agit notamment de soutenir les organisations communautaires, de leur donner les moyens d'agir et de fournir les outils et le soutien nécessaires aux personnes qui sont déjà sur le terrain.

Nous avons également besoin des centres de traitement résidentiel à plus long terme que vous avez mentionnés et de soutiens supplémentaires au système judiciaire pour véritablement briser le cycle dans lequel nos centres urbains se trouvent aujourd'hui. Les politiques présentées précédemment pour encourager des taux de développement compétitifs, résultant en une habitabilité compétitive pour tous les Néo-Brunswickois, sont également nécessaires pour aider à réduire les pressions sur le logement. Nous apprécions votre engagement à éliminer la part provinciale de la taxe de vente sur les nouveaux logements collectifs et à adopter de manière proactive la réforme nécessaire de l'impôt foncier, qui contribuera à traiter les causes profondes. Tout cela pour dire que, face aux problèmes urgents de la santé mentale et de la crise du sans-abrisme, nous pouvons contribuer ensemble à apporter des changements positifs.

Comme vous l'avez déclaré le 9 octobre, « le gouvernement provincial est responsable de la santé, le gouvernement provincial est responsable des soins de santé mentale en partenariat avec les personnes sur le terrain qui font le travail tous les jours dans les communautés et les forces de police et dans les organisations sociales ». Nous appuyons cette réponse et nous vous la présentons de toute urgence, car le temps presse et le travail doit commencer immédiatement pour que ces paroles prémonitoires se concrétisent.

Comme vous le savez, les centres urbains du Nouveau-Brunswick sont les moteurs économiques de la province et les situations actuelles de dépendance et de sans-abrisme dans les villes ont un effet négatif important sur les entreprises locales et notre économie en général.

Nous demandons respectueusement à votre gouvernement de s'engager immédiatement avec les représentants de nos gouvernements municipaux pour soutenir les stratégies et les plans d'action nécessaires pour rendre nos communautés sûres et fournir aux individus et aux organisations l'aide dont ils ont besoin pour s'attaquer à ce problème critique. Pour notre part, les chambres de commerce de Fredericton et pour le Grand Moncton continuent de s'engager, et nous sommes des partenaires enthousiastes à l'idée de contribuer à aider le gouvernement à prendre des mesures positives et à avoir un impact significatif.

Je vous prie d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués,

Morgan Peters, PDG, Chambre de commerce de Fredericton

Kim Wilson, PDG, Chambre de commerce pour le Grand Moncton

cc: L'honorable John Dornan, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick

cc: L'honorable Robert Gauvin, ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick et ministre responsable de la Francophonie

cc: L'honorable Rob McKee, ministre de la Justice, procureur général et ministre responsable des dépendances et de la santé mentale du Nouveau-Brunswick.

cc: Kate Rogers, maire de la ville de Fredericton

cc: Dawn Arnold, maire, ville de Moncton

cc: Yvon Lapierre, maire, ville de Dieppe

cc: Andrew LeBlanc, maire, ville de Riverview